

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 7

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Où prendre ceux qui sont méchants
Et qui font pleurer les mamans.
Dormez petits,
Elle revient,
Ne dites rien,
Dormez petits!
Nous la chasserons loin de vous,
Par la Madone aux grands yeux doux.
Courbée au vent
Les bras chenus,
Les bras velus,
Courbée au vent,
Voyez s'enfuir, petits et grands,
La sorcière aux vilaines dents.

LÉON PILLONEL.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Pédagogie allemande et pédagogie française. — Des deux côtés du Rhin, en Allemagne comme en France, nous assistons à des efforts soutenus pour amener l'École à réaliser toujours mieux sa mission. M. François Guex, le pédagogue bien connu de Lausanne, a apporté au public de l'Aula de Genève le résultat de ses observations directes sur la situation scolaire actuelle dans ces deux pays, et il a été suivi avec un vif intérêt.

On se plaint en France que l'instruction moderne prépare mal pour les besoins de la vie, qu'elle fait des déclassés et beaucoup de ronds de cuir, vivotant en automates ; on se plaint également en Allemagne que l'École est mal adaptée à son but, qui est de faire des hommes, et que l'on y abuse du gavage et de la surproduction intellectuelle.

En France, l'enseignement religieux a été remplacé par celui de la morale, où Dieu ne doit pas paraître et qui ne paraît pas avoir une action profonde ; l'Allemagne n'entend pas déchristianiser l'École, qui reste dans une très grande dépendance de l'Église, mais la religion en Allemagne ne crée pas de conflit avec la connaissance ¹.

En Allemagne, la fréquentation de l'École n'est pas seulement imposée, mais obtenue. Elle y est considérée comme aussi obligatoire que celle de l'armée. En France, l'obligation scolaire n'existe que sur le papier, et les illettrés peuvent ainsi s'y perpétuer.

En Allemagne, les programmes laissent une grande liberté au maître. Les bâtiments d'école sont des temples de l'éducation. Le matériel est très soigné ; pas une leçon ne se fait sans les objets et les moyens matériels nécessaires. A ces différents égards la France est moins avancée, et l'on peut observer en particulier que les leçons portent sur des mots plutôt que sur des choses précises.

En Allemagne, les châtimens corporels ont été maintenus dans les écoles populaires, mais ils ont été supprimés en France.

¹ Distinction qui exigerait un correctif. (*Note de la Rédaction.*)

En Allemagne, les classes sont bien tenues, sous une bonne discipline ; on peut dire la même chose de la France, mais les bonnes et les mauvaises notes, l'appel à l'honneur, y tiennent une plus grande place.

La France fait trop du manuel la base de la leçon. Beaucoup de dictées, de compositions et de récitations ; moins peut-être de réflexion et d'assimilation, témoin la petite scène suivante :

L'élève : Richelieu a abaissé la maison d'Autriche.

L'inspecteur : Etait-elle bien haute cette maison d'Autriche ?

L'élève : Oui, Monsieur, trois étages.

Ce qui se passe en Allemagne est bien différent. La leçon part de ce que les élèves savent. Les matières nouvelles sont présentées sous leurs aspects divers, puis on passe de là aux exercices pratiques. Le manuel a cédé le pas à l'enseignement oral.

On pourrait penser qu'entre les deux grands Etats M. Guex donnera l'avantage à l'Allemagne sur la France. Il hésite cependant à se prononcer catégoriquement, parce que la question est plus complexe qu'il ne pourrait sembler au premier abord. L'école allemande est à cette heure même, de la part d'Allemands de marque, l'objet de critiques nombreuses et violentes. On lui reproche de ne pas enseigner le respect, de jeter tous les esprits dans le même moule, d'être très active de la part du maître, mais non de l'élève, qui n'a ni le temps ni l'occasion de réfléchir un peu pour son compte ; il faudrait qu'il pût interroger le maître au lieu d'en être interrogé tout le temps. Cependant l'Allemagne restera longtemps encore le pays de la pédagogie. Elle se distingue, en outre, par ses excellentes écoles commerciales, par ses établissements extra et post-scolaires — pour enfants arriérés, infirmes, ou pour continuer le travail de l'école — et par son enseignement éducatif. La France est, par excellence, le pays de la bonne culture littéraire, ce qui lui permet de vulgariser admirablement les idées générales, et aussi un pays où le dessin est bien enseigné.

(*Journal de Genève.*)

* * *

Le *Journal of Education* de Boston reproduit le rapport textuel présenté par un inspecteur des écoles rurales d'une contrée dont le nom n'est pas indiqué. Voici la traduction de ce rapport telle que nous la donne le Manuel général :

« Pendant l'année dernière, beaucoup d'intérais a été montré par Presque tout les maîtres ; ils ont montré beaucoup d'intérais et ont fai de bon travail il y aurait besoin d'une petite raiparration à quelques uns des batimans extérieurs et la maison d'école du district n° 3 a besoin d'aitre reprise en sous œuvre.

« La plus grande partie des maison d'Ecoles sont en bonne réparation.

« Nous aurons besoin d'avoir quelques livres neufs cette prochaine année.

« Nous avons besoin d'une série de Cartes Neuves dans toutes les Ecoles.

« Recommanderions l'Appropriation pour l'année qui Vient.

« Ecoles 700 livres sterling.

« Manuels et cartes 125 idem.

« Réparer les maisons d'Ecoles 40 idem. »

Le *Journal of Education* ajoute qu'aucun progrès ne pourra être

obtenu dans les écoles rurales tant que les Etats n'exigeront pas un minimum de connaissances chez les inspecteurs. Nous le croyons volontiers sur parole et nous pouvons tenir pour certain que ce brave inspecteur risquerait fort de se voir classer dans la catégorie des illettrés s'il s'avisait — les Américains sont capables de toutes les imprudences — de franchir les mers qui le séparent de la vieille Europe pour venir chez nous se présenter au recrutement.

J. CRAUSAZ.

❁

BIBLIOGRAPHIES

I

Les premiers éléments du solfège et de la théorie musicale, par GEORGES PANTILLON, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, éditeurs. — Prix : 1 fr. 25.

M. Georges Pantillon, professeur de musique à La Chaux-de-Fonds, vient de publier un nouveau manuel pour l'enseignement du solfège. Ce qui caractérise cette œuvre, c'est qu'elle rompt délibérément avec tous les anciens systèmes pour s'inspirer de la méthode que l'on s'efforce d'appliquer actuellement partout, méthode basée sur la connaissance de la psychologie de l'enfant.

L'auteur a cherché à réaliser les problèmes suivants : 1^o Classer toutes les notions par ordre croissant de difficulté ; 2^o faire en sorte que chaque série d'exercices ne contienne qu'une seule notion nouvelle et la présente de plusieurs façons différentes, le premier de ces exercices devant être si simple que la difficulté nouvelle soit vaincue avec un minimum d'effort ; 3^o composer les exercices de telle façon que l'élève puisse les déchiffrer sans l'aide du maître et, par conséquent, les étudier entre les leçons.

Les nombreuses sociétés qui, chez nous, cultivent le bel art du chant, trouveront dans ce petit manuel un moyen facile et sûr de développer les connaissances musicales de leurs chanteurs, et se mettre à même d'aborder sans crainte la lecture à vue que l'on exige aujourd'hui partout dans tous les concours de chant.

Ajoutons que le bel ouvrage de M. Pantillon a été adopté récemment par le département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

II

Le Glossaire des patois de la Suisse romande, 11^{me} Rapport annuel de la rédaction, vient de paraître.

L'œuvre entreprise est continuée avec persévérance. Fribourg a fourni, l'année dernière, trop peu de fiches et de renseignements. Le rapport signale les noms de MM. A. Grandjean, A. Rey et R. Chassot. Ce dernier a livré plusieurs lettres de son glossaire de Villargiroud. La rédaction constate avec regret ce petit nombre de collaborateurs fribourgeois.